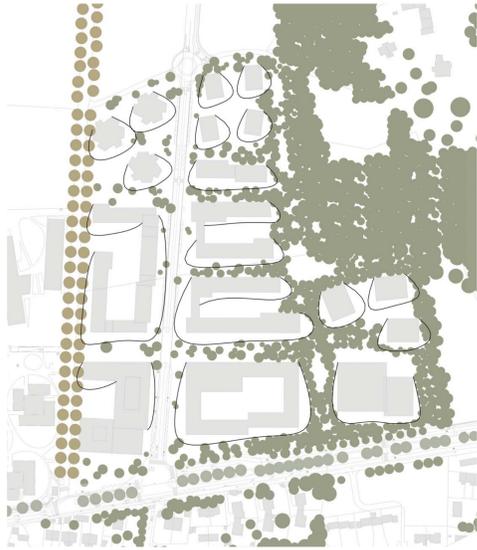


Projet lauréat du concours pour les espaces publics



ARBORISATION



Le projet du quartier des chênes prend parti de l'engagement de Genève pour la régénération de ses forêts en faveur du chêne. En continuité des boisements déjà existants, une plantation de forte densité est plantée sur l'ouest. En allant vers l'est la densité s'allège pour s'arrêter en retrait du chemin de Beau-Champs. Cette structure vient remplir les interstices entre les nouveaux bâtiments et offre au quartier des Grands-Essert une image forte et unificatrice. Les clairières sont tantôt constituées par les pièces urbaines tantôt vides et ensolées. Les bâtiments apparaissent ainsi comme des îlots dans un forêt urbaine. Sur les côtés ensolés des bâtiments, les arbres sont plantés à une plus grande distance des façades pour garantir une luminosité optimale dans les habitations. Le plateau de Vessy est le milieu optimum pour le

développement d'une chênaie à charmes thermophile. Sur de telle forêt le peuplement forestier est clairsemé laissant ainsi passer une grande partie de la lumière et des essences complémentaires plus petites accompagnent le chêne. Le projet propose de planter des chênes pédonculés endémiques du plateau de Vessy. Le chemin historique de Beau-Champs est planté d'un double alignement de noyers (dans la continuité des arbres existants au nord). Cet axe fort marque la trace historique de site et de son rapport à la ferme de Vessy.

- Chêne à charmes
- Double alignement de noyers
- Alignement de Veyrier (chênes)



RÉSEAUX ET MATÉRIALITÉS



Un système orthogonal carré prévu pour les dessertes fonctionnelles et les accès piétons aux bâtiments, permet de structurer l'espace à disposition et délimite les surfaces dédiées aux usages de quartier. Les franges du quartier et les espaces de la lisière sont parcourus par un réseau cycle et piéton plus courbe, adapté à la promenade et à la découverte du contexte paysagé : forêt, prairie, strate arbustive, connexions aux champs agricoles.

utilisés pour la fabrication du béton, afin de retrouver la même texture et couleur de sol.

Les matériaux utilisés proviennent des carrières et gravières du site : la matière du Salève locale est utilisée sur les contours du quartier, sous forme stabilisée pour les sentiers piétons secondaires des espaces bâtis et les zones de nature. Elle permet l'infiltration des eaux de pluie et pour le promeneur d'avoir les pieds au sec. Les graviers du Salève sont

- béton lavé
- stabilisé
- surface verte



Carrière du Salève

béton lavé / brouillard

Stabilisé

GESTION DES EAUX DE PLUIE



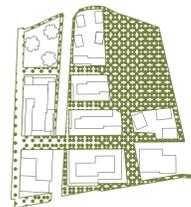
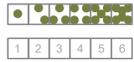
Un système de gestion des eaux de pluie à ciel ouvert s'étend sur toute la partie est du quartier. Les noues suivent tantôt les chemins piétons, tantôt s'en détachent pour ouvrir sur des espaces de jeux, fitness ou aïque-nique. Les noues paysagères permettent une séparation naturelle entre les espaces semi-privés et publics.

Les bassins de rétention engazonnés de grande taille sont placés dans les clairières. Ainsi par beau temps, les bassins deviennent les espaces de prairie de jeux et de détente pour le quartier. Les gestions des eaux est répartie en trois bassins versants. Au nord-est le système de noue se déverse dans le Nants de Vessy, sur la partie Sud-est vers la nouvelle galerie d'Arve et sur la partie est l'eau va au collecteurs prévu à cet effet.

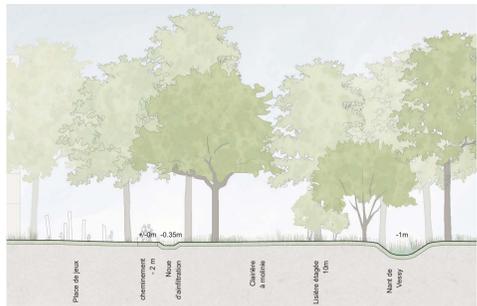
- noue paysagère à ciel ouvert
- gestion des eaux en souterrain
- bassin de rétention
- bassin versant "Nants de Vessy"
- bassin versant "galerie vers l'Arve"
- bassin versant vers collecteurs



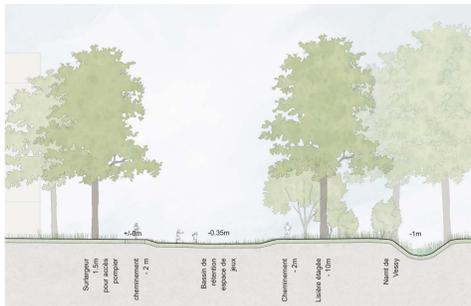
noue paysagère



Perspective depuis le nord sur la Promenade des Circes



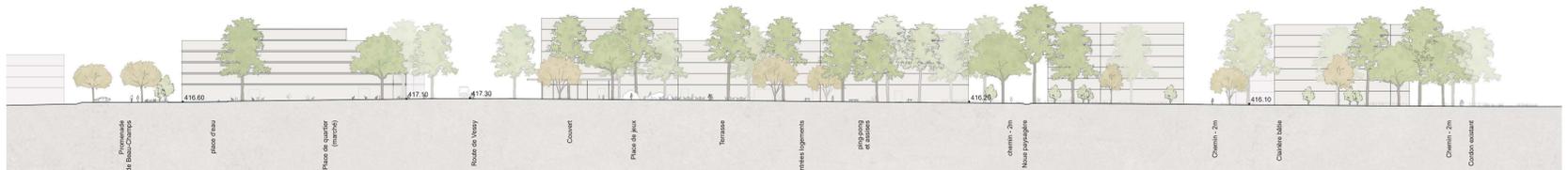
Coupe A-A, 1:200, promenade des Circes, place de jeux sous les chênes



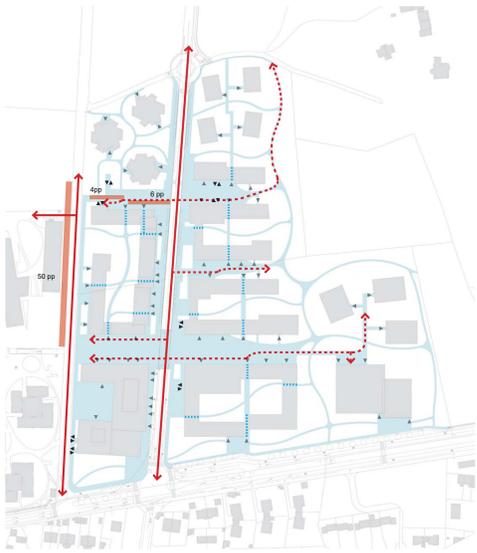
Coupe B-B, 1:200, promenade des Circes, bassin de rétention des eaux de pluie



Coupe type D-D, chemin de Beau-Champs, 1:200



ACCESSIBILITÉ



Le réseau dense de mobilité douce couvre tout le quartier. Chaque entrée des pièces urbaines sont desservies. Sur quelques espaces, la circulation est autorisée aux véhicules (zones de rencontre) pour les accès parking, livraison ou encore pompiers.

Les servitudes de passage permettent une perméabilité à travers l'ensemble du quartier. Un chemin piéton continu traverse le quartier du nord au sud et offre un raccourci loin des circulations.

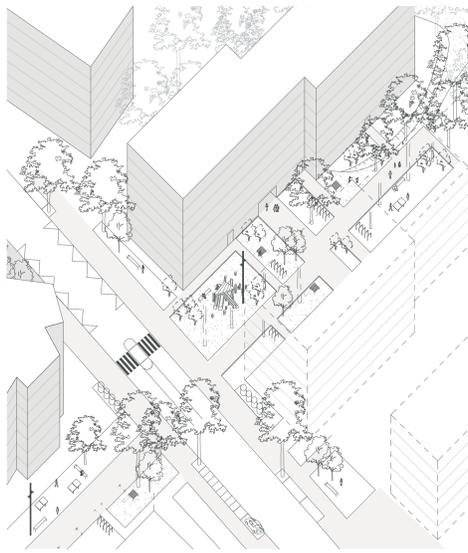
Sur la route de Beau-champs, les places de parc sont situées uniquement du côté ouest, libérant ainsi de la place pour un trottoir continu généreux (3 m). Les bordures abaissées permettent un passage facile de part et d'autre de la route. Le nord du chemin de Beau-Champs

est fermé à la circulation. Sur la partie ouest du chemin des Grands-Esserts, 10 places de parc sont disposées le long de la route d'accès aux parkings souterrains.

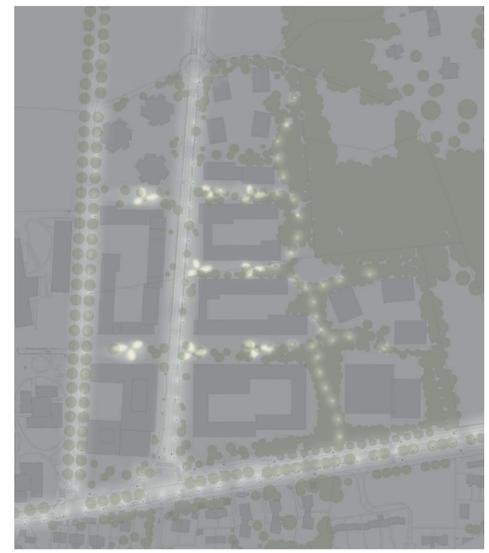
Sur les zones d'habitation, les parking vélos sont disposés en petits groupes proche des entrées dans surfaces en stabilisé et sur la place Jean-Piaget en plus grands groupes le long des façades.

- Servitudes
- Réseau mobilité douce
- ▶ Entrée piétonne
- ▶ Accès parking souterrain et livraisons
- ◀ TMI (transport motorisé individuel)
- ◀ Accès livraison et situations exceptionnelles
- Parking TMI en surface

AXONOMÉTRIE CHEMIN GRANDS-ESSERTS



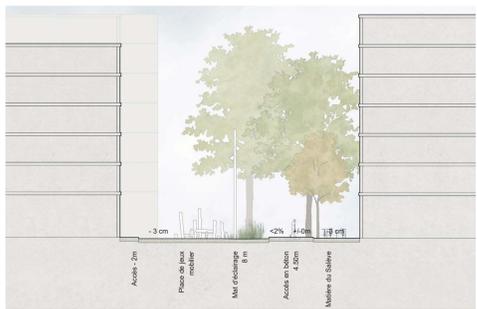
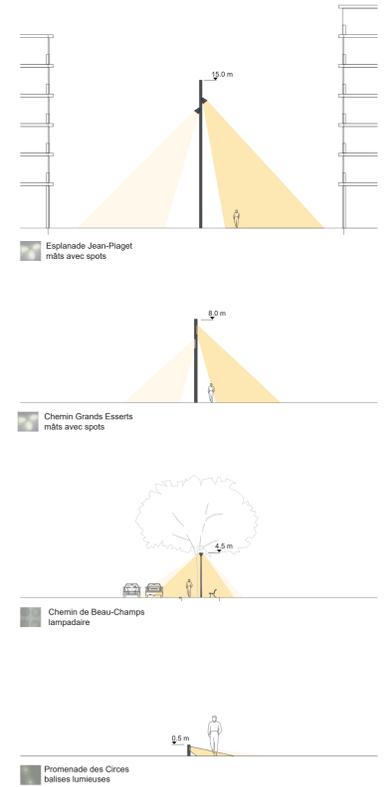
AMBIANCE NOCTURNE



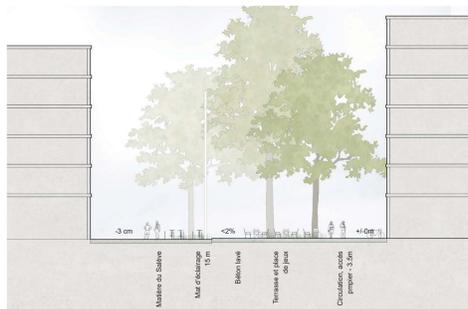
Sur le chemin de Beau-Champs, des mâts-lampadaires éclairent la promenade piétonne aux abords des bâtiments. Au nord, le chemin bénéficie de la lumière nocturne et du paysage ouvert. Les espaces publics principaux sont éclairés par des projecteurs installés sur des mâts, qui permettent d'adapter la lumière à l'utilisation du lieu : deux grands mâts éclairent l'esplanade Jean Piaget, un mat de moins grande hauteur sur le chemin des Grands Esserts. La promenade des Cirses est éclairée par des balises lumineuses choisies pour leur lumière en direction du sol, émettant un large spectre coloré du jaune à l'orange. La lumière de faible intensité permet d'apprécier la nuit, la nature environnante et de perturber le moins possible les espèces animales locales. Les deux axes routiers, sont éclairés de manière fonctionnelle pour assurer la sécurité des utilisateurs.



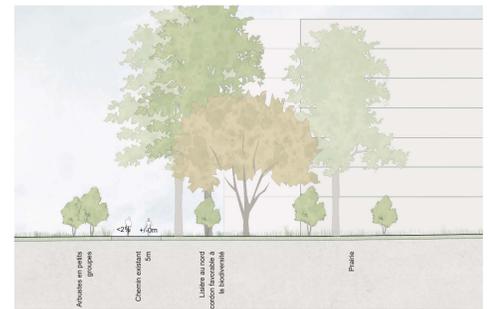
Perspective depuis l'ouest sur l'esplanade Jean-Piaget



Coupe E-E, clôture verte, 1:200



Coupe F-F, Esplanade Jean-Piaget, 1:200



Coupe G-G, 1:200

